Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023



Nombre de membres

20

15

18

03

En exercice:

Dont pouvoirs

Présents:

Votants







DÉLIBÉRATION DU CO ID: 074-217400316-20230706-D2023_44-DE

Séance du 6 - JUIL, 2023

L'an deux mille vingt-trois, le six du mois de juillet à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Beaumont (Haute Savoie), sous la présidence de Monsieur Marc GENOUD, Maire de Beaumont dûment convoqués le 29 juin 2023.

Présent(s): Le Maire, M. Genoud,

MM les Adjoints : R. Personnaz, S. Mercet, Nicolas Laks

MM les Conseillers: J. Personnaz, P. Meylan, Nath. Laks, S. Casabianca M. Aragon, C. Arhuero C. Roy, S. Pérou, G. Vilmint, S.

Baud, R. Cusin

Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration : C. Seifert donnée à P. Meylan, T. Eudes donnée à M. Genoud, V. Roy donnée à C.

Absent(s) excusé(s): S. Tugler-Rossi, A. Blanc, Le secrétariat a été assuré par : Nathalie LAKS

RESSOURCES HUMAINES- Modification du tableau des effectifs

Conformément à l'article 34 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Aussi,

Vu la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique Territoriale,

Dans le cadre du départ par voie de mutation d'un agent de la collectivité et du choix du nouvel agent recruté pour le remplacer,

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de :

- Créer un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe,
- Autoriser Monsieur le Maire à signer tout document lié à cette délibération

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le





ANNEXE : Tableau des effectifs mis à jour au 06 juillet 2023

Grade	Nombre de postes ouverts	Pourvus	Vacants	Temps de travail
DGS occupé par attaché principal	1	1	0	100 %
Attaché principal	2	2	0	100 %
Adjoint administratif principal 1ère classe	2	1	1	100 %
Adjoint administratif principal de 2ème classe	2	2	0	100 %
Adjoint administratif	2	0	2	100 %
Adjoint du patrimoine principal 2 ^{ème} classe	1	0	1	100 %
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	1	1	0	100 %
Technicien	1	1	0	100 %
Adjoint technique principal 1ère classe	1	0	1	100 %
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	1	1	0	100 %
Adjoint technique	3	2	1	100 %
Adjoint technique 24h/semaine	1	1	0	68 %
TOTAL	18	12	6	

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,

Nathalie LAKS

Marc GENOUL

Certifié exécutor A Beaumont, le Le maire,